



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Vers une action efficace contre la discrimination : les parlements et les organes conventionnels

Table ronde en ligne à l'intention des parlementaires organisée par l'Union interparlementaire (UIP) avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Mardi 16 décembre 2025

14 h 00-16 h 00 (HNEC, heure de Genève)

CONTEXTE

Cette table ronde permettra aux parlementaires de partager des bonnes pratiques et des exemples concrets illustrant comment ils peuvent lutter efficacement contre la discrimination dans leur travail quotidien. Elle présentera des initiatives parlementaires concrètes – lois, allocations budgétaires et mécanismes de contrôle – qui ont permis de faire progresser l'égalité et l'inclusion, tout en s'appuyant sur l'expertise des membres des organes conventionnels des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. La réunion se tiendra dans le cadre de la campagne de l'UIP intitulée Atteindre l'égalité des sexes, action par action, qui préconise l'adoption de mesures législatives contre toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe et invite les parlements à inclure les femmes dans toute leur diversité.

La séance d'information se veut interactive et se tiendra en ligne en anglais, avec interprétation en français. L'interprétation en arabe, en russe ou en espagnol peut être organisée sur demande.

PROGRAMME

Mardi 16 décembre 2025

10 h 00	Allocution liminaire de M. Akmal Saidov, ancien membre du Comité exécutif de l'UIP
10 h 10-11 h 45	Séance d'introduction sur la manière dont les parlements peuvent transformer les engagements mondiaux de lutte contre la discrimination en changements concrets Cette séance portera sur la manière dont les parlements ont fait progresser l'égalité et l'inclusion en utilisant les recommandations des organes conventionnels des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme dans leur travail. Les participants partageront leurs expériences pratiques en matière d'adoption de nouvelles lois, de renforcement du contrôle et d'élaboration des budgets pour lutter contre la discrimination dans des domaines tels que l'éducation, la santé et les droits des minorités. L'accent sera mis sur ce qui a fonctionné, les obstacles rencontrés et la manière dont les parlementaires peuvent collaborer plus efficacement avec les organes conventionnels des Nations Unies pour obtenir des résultats durables. Modérateur : M. Akmal Saidov, membre de la Chambre législative du Parlement d'Ouzbékistan et membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies Intervenants : • M. Claude Cahn, Spécialiste des droits de l'homme, Section des peuples autochtones et des minorités, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

-
- Mme Mara Gabriili, membre du Sénat fédéral du Brésil, membre du Comité des Nations Unies des droits des personnes handicapées
 - Mme Christelle Vuanga, Présidente de la Commission du genre, de l'enfance et de la famille de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo
 - Mme Syerleena Abdul Rashid, membre de la Chambre des représentants de Malaisie
-

11 h 45-12 h 50

Débat interactif sur les mesures efficaces prises par les parlements pour lutter contre la discrimination

Au cours de cette séance, les parlementaires partageront leurs expériences en matière de lutte contre la discrimination. Le débat portera principalement sur :

- les mesures concrètes prises au sein du parlement : adoption de lois anti-discrimination, suivi de leur mise en œuvre, allocation de ressources, contrôle et collaboration avec les institutions chargées des droits de l'homme,
- les principaux défis rencontrés, les stratégies qui ont permis de surmonter les résistances et les possibilités de renforcer la collaboration avec les organes conventionnels des Nations Unies afin d'accroître l'impact,
- les enseignements tirés et les stratégies provisoires pour poursuivre la collaboration dans le domaine de la non-discrimination à l'avenir.

12 h 50

Observations finales
